



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Secrétaire – trésorière adjointe de la susdite municipalité,**

QUE :-

Le Conseil de la susdite municipalité, lors de la séance régulière tenue le 3^{ième} jour de décembre 2018, a adopté le règlement no. 18-RM-04« ayant pour but d'abroger et remplacer le règlement portant 17-RM-04 concernant le maintien de la paix publique et du bon ordre dans les limites de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette »

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette ce 6^{ième} jour de décembre 2018

.....
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant aux endroits désignés par le Conseil, le 6^e jour de décembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6^{ème} jour de décembre 2018.

.....
Secrétaire-trésorière adjointe